

## Marché 616802

### Vestiaires monoblocs d'atelier

Vestiaire industrie salissante 3 colonnes galvanisé  
3132974



Cette gamme de Vestiaires industriels s'intègre parfaitement aux univers industriel, tertiaire et public.

Tout en répondant aux exigences de sécurité et de résistance, elle allie originalité et fonctionnalité.

#### + PRODUIT

**Sécurité** : côtés profilés ½ ronds, portes pleines et renforcées avec système de profilage fermé et agrafé

**Fiabilité** : portes indégondables,

**Résistant** : Tôle XC de 1<sup>er</sup> choix, 8/10<sup>ème</sup> galvanisé, classe C à l'effraction, fermeture 3 points, oméga de renfort

**Simplicité** : Vestiaire soudé, monobloc

**Silencieux** : butée anti-bruit sur chaque porte

**Esthétique** : finition satinée lisse, large choix couleurs

**Modularité** : serrures

**Certifié** : Normes NF Mobilier Technique, NF Environnement

**Recyclable** : à 100 %

## Vestiaire d'atelier soudé OPTIMUM Industrie Salissante

Réf UGAP 3132974  
Réffour. VOSB3S-G



Le procédé de **profilage agrafage** Seamline® renforce la résistance des montants, équivalent à une tôle ép. 10/10<sup>ème</sup> pliée.

### Caractéristiques techniques

#### Corps :

Le corps en tôle acier 1<sup>er</sup> choix, 8/10<sup>ème</sup> galvanisée comporte :

- deux côtés profilés ½ ronds système Seamline®. Le profil fermé agrafé améliore la résistance mécanique et adoucit les formes.
- une paroi arrière
- un dessus perforé en façade pour une meilleure ventilation.
- un dessous avec zone perforée pour évacuation de l'humidité et perforations en façade pour une meilleure ventilation.
- deux enjoliveurs perforés en polypropylène en parties haute et basse du vestiaire, de forme bombée pour accentuer la douceur des formes.

Dans le cas de un ou plusieurs éléments :

Les colonnes sont soudées entre elles, constituant des cloisons intermédiaires double épaisseur pour une meilleure résistance.

L'assemblage est réalisé pour assurer au meuble une rigidité et une indéformabilité optimales.

Côtés munis de 2 perçages + vis pour juxtaposition.

**Porte :** Tôle XC 1<sup>er</sup> choix, épaisseur 7/10<sup>ème</sup> galvanisée

- La porte est profilée, agrafée système Seamline®, 4 plis verticaux et double plis latéraux, ce qui assure une grande rigidité.
- Des perforations design hautes et basses assurent une aération supérieure aux exigences de la norme NF D65-760-2 (résistance et durabilité).
- Articulation sur charnières système Acial : ouverture à 180° (norme NF = 40 000 cycles ouverture/fermeture).
- Butées positionnées dans un poinçonnage avec lèvre anti-arrachement.
- Indégondable en position ouverte et fermée.
- Equipée d'un porte-étiquette embouti.

\* Cette marque NF ENVIRONNEMENT conjugue efficacité et écologie : Qualité et Durabilité, Santé et Sécurité, Environnement.

## Dimensions

(Norme NF D 65-760-1 – Février 2007 – partie 1)

Passage utile : l. 330 mm

Code racine	Dim. Ext. L x P x H en mm	Poids en Kg (net)	Volume en m3
VOSB3P-G	1200 x 500 x 1915	76	1,2
VOSB3S-G	1200 x 500 x 1800	77	1,12



## Option



Vestiaires disponibles avec et sans pieds polypropylène

## Equipements complémentaires :

Bancs, socles bancs, coiffes



ACIAL SAS  
14 Avenue du Blanc  
41110 SAINT AIGNAN  
Téléphone : 02 54 71 14 14  
Messagerie : sales@acial.com

[www.acial.com](http://www.acial.com)



## Option :

Fermeture par :

- Serrure de sûreté à paillettes dans un boîtier encastré, ou
- Serrure moraillon porte-cadenas dans un boîtier encastré, ou
- Serrure à clé prisonnière sans monnayeur, ou
- Serrure à clé prisonnière à monnayeur, ou
- Serrure à code variable sans monnayeur, ou
- Serrure à code variable ou fixe.

Serrure vendus par lot de 2



Réf UGAP 3133012 Réf UGAP 3133016 Réf UGAP 3133020 Réf UGAP 3133024 Réf UGAP 3133028 Réf UGAP 3133032  
Réf Fourn. BOITB3 Réf Fourn. BOITB6 Réf Fourn. SERED Réf Fourn. SERC3 Réf Fourn. BOITG7V Réf Fourn. SERV1

Piètement :

- hauteur 115 mm, en polypropylène permettant un usage en milieu humide et vérins de mise à niveau en série (course 20 mm). Surface d'appui Ø 30 mm pour éviter le poinçonnement des revêtements de sol.

## Equipements intérieurs :

- Chaque élément comporte en partie supérieure une tablette profilée agrafée système Seamlime® en tôle galvanisée dans laquelle s'emboîtent des patères en fil zingué.
- Espace utile entre le dessus et la tablette : 300 mm, conformément à la norme NF D65-760-1, permettant le passage des casques de chantier.
- Résistance à la charge : Tablette : 15 kg, patère : 15kg.
- Séparation verticale fixe 2/3 - 1/3 en tôle galvanisée. Partie gauche larg. 245 mm - partie droite larg. 155 mm.
- Un tube Ø 14 mm, inarrachable en polypropylène, équipé de 2 crochets plastiques se clipse sur les patères.

• A l'intérieur de la porte :

- Un miroir aimanté
- Un porte-serviette en fil cintré.

## Finition :

- Toutes les pièces sont dégraissées à chaud par aspersion. Après rinçage, elles subissent une phosphatation anti-corrosion puis, séchées, une couche de poudre thermодurcissable à base de résines époxy et polyester, sans plomb ni solvant, cuite au four à 200°C.

## Conditionnement :

- Protection des angles par 4 cornières carton, du bandeau bas et du dessous par une coiffe en carton renforcé.
- La version sans pied est livré sur des plots carton permettant la manipulation avec un transpalette.
- Une double couche de film étirable, déroulé de bas en haut, garantit à l'ensemble une protection maximum tout en permettant l'identification du produit par transparence.

## Garantie

•La garantie est de 5 ans (2 ans pour les vestiaires équipés de serrures à codes mécaniques ou électroniques) à compter de la date de livraison, couvrant les avaries de fonctionnement et vices de fabrication.

La garantie ne peut être appliquée pour des vices provenant de modifications effectuées sur le produit sans autorisation, pour les défauts de fonctionnement liés à l'usure normale, en cas d'utilisation dans un environnement corrosif ou agressif inadapté au produit en tôle, pour des actes de négligence et de vandalisme.

Cette garantie couvre la fourniture des pièces défectueuses et le coût de la main-d'œuvre s'y rapportant.

Toute intervention au titre de la garantie n'engendre pas d'extension de durée de celle-ci.

## Pérennité

La pérennité d'approvisionnement est de 5 ans à partir de la date d'arrêt de production de la gamme.

## Nuancier

